

## **Aux spécialistes SST, aux entreprises soucieuses de la prévention des accidents dans les sports de neige**

### **Plus de sécurité dans les sports de neige: diffusez vous aussi les messages préventifs!**

D'après le SSAA (service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents), quelque 40 000 employés se blessent chaque année en pratiquant le ski, le snowboard ou en faisant de la luge. La gravité de leurs blessures est telle qu'ils doivent consulter un médecin. En moyenne, ces employés sont absents de leur poste de travail pendant 18 jours ouvrables. Dans 90 pour cent des cas, les blessures sont bénignes. Mais même ces blessés légers manquent, en moyenne, 9 journées de travail.

Les accidents de sports de neige sont-ils également fréquents dans votre entreprise? Commandez gratuitement nos brochures ainsi que des cadeaux publicitaires et lancez une action préventive dans votre entreprise.

***Pas d'idée? Le bpa vous en propose quelques-unes. A vous de les reprendre, adapter, réaliser ou développer:***

- 1. Variante: «Concours photos – Regards sur la sécurité»**  
Que signifie «Sécurité dans les sports d'hiver» pour vos collaborateurs? Organisez dans votre entreprise un concours de photos sur ce thème. Choisissez les 3 meilleures et offrez un prix à leurs auteurs. Affichez les photos dans le hall d'entrée ou publiez-les dans le journal d'entreprise.
- 2. Variante: «Bien équipé – Jamais sans casque»**  
Montrez à votre personnel l'efficacité du casque de sports de neige ainsi que d'autres équipements de protection individuelle.
  - Invitez un marchand d'articles de sport des environs afin qu'il présente et vende des équipements de protection individuelle pour sports de neige. Vous pourrez certainement négocier des prix intéressants.
- 3. Autres thèmes importants pour les sports de neige:**
  - règles de la FIS
  - réglage des fixations de skis, entretien des arêtes
  - cours
  - sécurisation du lieu de l'accident et premiers secours
  - dangers d'avalanches

Ce ne sont que quelques propositions. Nous sommes certains que vous trouverez de nombreuses autres idées et possibilités sur ce thème. Sensibilisez vos collaborateurs afin que les journées de ski ne finissent pas à l'hôpital.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Monsieur Christian Wyssmüller, bpa, tél. 031 390 22 65.